L1 droit cavej sorbonne

Par **Davou**, le **22/10/2013** à **17:56**

Bonjour à tous, je viens d'intégrer le cavej en l1 cette année et j'aimerai savoir ce que vous pensez du support de cours du cavej premièrement ?

Est - il mieux de se procurer des cours / fiches de toutes les matières d'un(e) ancien(ne) du cavej ?

Merci à vous :)

Par **Davou**, le **22/10/2013** à **18:57**

Après avoir lu quelques pages des fascicules du cavej, je me rend compte qu'il ne s'agit pas de cours mais de support ou documentations et que les cours sont uniquement en format mp3 et parfois numerique.. Par conséquent je recherche activement des fiches de cours pour l'année complète en L1, n'hésitez pas à m'en informer si vous en avez

Par **dididou**, le **23/10/2013** à **13:28**

Le mieux, je pense, est de faire nos propres fiches, même si cela demande du temps, je crois que ce sera plus bénéfique.

Toutefois, on pourra peut-être acheter les fiches révisions des matières etc..

On peut aussi trouver des bouquins des matières de certains de nos profs,c'est pas négligeable!

Par **Davou**, le **23/10/2013** à **18:06**

Yes ! en droit constit les cours sont excellent sur la plateforme, en droit civil il faut absolument se faire des fiches d'apres le support audio

Par **dididou**, le **23/10/2013** à **19:30**

On va pouvoir se compléter car je pense avoir plus de difficultés en droit constit, donc les fiches en droit constit seront indispensables pour moi à mon avis!

Par **elonor86**, le **24/10/2013** à **10:02**

Bonjour à tous,
voilà j'ai envoyé mon dossier pour mon inscription au cavej début septembre 2013. Fin septembre sur le site du sesame j'ai reçu un message me disant que j'étais en attente de l'avis de la commission pédagogique. Depuis: aucun message ni courrier. Je voulais savoir si vous êtes dans le même cas que moi? on est déjà fin octobre et les inscriptions pédagogiques débutent...est-ce normal ou m'ont-il oublié (ou bien ai-je oublié de faire qqch?)
merci d'avance

Par **Davou**, le **24/10/2013** à **10:44**

Appel le cavej , l'inscription administrative est sur sésame ensuite s'il t'accepte tu reçois un mail puis tu dois payer tes frais de scolarité dans le lien du Mail et envoyez des documents à la fac. Puis tu fais l'inscription pédagogique en respectant correctement la date des sessions par le cavej.

Par **elonor86**, le **24/10/2013** à **11:13**

merci Davou, j'avais bien compris tout cela...
en fait je voulais savoir si d'autres personnes étaient dans mon cas...parce que à ce train là je ne commencerais pas mes cours avant fin novembre!! (après si il y a acceptation de l'avis de la commission pédagogique...il faut que je fasse mon transfert avec mon ancienne fac!)
j'essaierai de retourner les voir bientôt...appeler le CAVEJ? déjà essayé plusieurs fois et d'après d'autres forum ça ne sert à rien ils sont débordés

Par **GRAUWIN**, le **08/05/2014** à **23:17**

ça n'est pas de la censure, cé parse k mone oretograf ai trau nul !
Il paraîtrait qu'ils s'occuperaient des redoublants auparavant, de ceux qui viennent des pays de l'Est, des étudiants venant d'universités partenaires (en fait, 90% seraient inscrits à la Sorbonne) moi, c'est ma soeur qui a fait toutes les démarches car je ne suis pas d'une université partenaire (c'est long, c'est long !) j'ai raté tout le premier semestre !
Les démarches avec les universités non partenaires (bien que parisiennes sont hyper-lourdes) = apparemment, ils sont à cours de papier de fax !

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Non, tu n'est pas la seule, et le CAVEJ a une session en septembre, donc mesure ta chance !

Par **GRAUWIN**, le **09/05/2014** à **17:52**

Moi, j'admire la retraitée qui se tape tous les cours de première année. Par ailleurs, c'est une personne fort sympathique.

Par **berenice60**, le **11/05/2014** à **12:03**

Bonjour a tous j'aimerais m'inscrire a la cajev j'ai 37 ans et travaille actuellement dans l'aérien j'ai toujours voulu faire du droit et mon mari me pousse a reprendre mes études . Donc j'aimerais m'inscrire en l1 via la cajev? est t il facile de s'y inscrire, faut il s'inscrire dans toutes les universités pour avoir plus de chances d'y entrer? les coûts sont ils important et faut il s'inscrire aussi en parallèle au cned?

Merci d'avance pour votre aide

Par **boring**, le **07/05/2015** à **07:31**

Puis tu fais l'inscription pédagogique en respectant correctement la date des sessions par le cavej.???

Par **KASSADOU**, le **09/10/2015** à **01:26**

ce cour est super enuiyeu il maide a dormir serieusemn mais je pnce ossi k sai un aventage parck lork j n sui pa o compus et k jai pa mon cahier,avc moi j peu lecoutr dans mon fone pourvu juste kil yai du calme k je soit consntrer et k j prenne des notes

Par **Alex97490**, le **12/05/2016** à **20:56**

Bonjour,

Je suis un étudiant actuellement en faculté de droit en L2.
J'ai redoublé 2 fois ma L1 à l'université de la Réunion et je ne suis pas sur de passer en L3 cette année.

Je souhaiterais cependant m'inscrire à la faculté de droit à Montpellier, et donc faire un transfert, dans un cas de redoublement ou non.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Je me demandais alors si je pourrais être refusé par rapport à mon dossier, et donc si une fac pouvait être sélective en situation de transfert?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses

Par **couvert**, le **04/11/2016** à **19:12**

Je voudrais avoir plus d'informations aussi, parce que j'ai la même situation que le commentateur précédent. Je vous salue.

Par **Youloulou99**, le **01/03/2020** à **21:31**

Bonsoir, tout le monde, je suis aide soignante depuis 8 ans, et je souhaite pour reprendre mes études, sa fait 10 ans que j'ai arrêtée l'école je n'ai pas le bac juste un BEP css et le dîplome AS, j'ai pour projet de faire une capacité en droit en présentiel, le droit m'a toujours intéressé, plus tard j'aimerais faire une licence en droit.
Mais j'ai besoin votre avis : comme je n'ai pas le bac, est ce que je peux quand même aller à l'université avec ma capacité en poche bien sûre ?
Parce que mon entourage me dit que sa sera très difficile, que c'est réservé au bac général.
Pour l'université est ce que y a moyen de choisir ses heures de cours ou c'est imposé ? C'est important de le savoir parce que si les heures sont imposé je ne pourrai pas aller à la fac en presentielle
Sinon pour la licence en Droit à distance type CAVEJ, est ce que c'est très difficile ?
Voilà merci à vous et bonne soirée

Par **Isidore Beautrelet**, le **02/03/2020** à **07:49**

Bonjour

Effectivement, la capacité en droit permet aux personnes non titulaire du bac, de pouvoir faire des études de droit.

Et les heures de cours sont imposés.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés